

Contrat d'affiliation du 17 septembre 2012 à la Caisse de prévoyance METAS¹

Approuvé par l'organe paritaire de la caisse de prévoyance de METAS
le 17 septembre 2012

Approuvé par le Conseil fédéral le 7 décembre 2012

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013

¹ Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch.
Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le Recueil officiel (RO **2012** 6975).

